

Parlement trois représentants noirs, et je lui ai dit: «Donnez-leur cette même représentation». «Non» a-t-il dit «rien du tout». Cette réponse m'a désolé, car elle représentait un point de vue s'écartant absolument de la reconnaissance du droit de l'homme à l'égalité, quelle que soit sa couleur. Aujourd'hui le premier ministre a insisté de nouveau sur ce point, qu'on ne pourra jamais assez souligner à l'heure actuelle.

J'en arrive maintenant à la Chine communiste. Certes, les opinions des premiers ministres ne sont pas celles qui étaient courantes lors de la dernière conférence du Commonwealth, ni de diverses autres conférences auxquelles j'ai assisté. A ce moment-là, pour autant que je me souviens, l'opinion courante dès 1950 jugeait opportun de reconnaître la Chine communiste, et c'est alors qu'on aurait dû la reconnaître. La reconnaissance, dans la procédure internationale, n'est que l'acceptation *de jure* d'une situation *de facto* déjà acceptée, que le gouvernement qui a pris le pouvoir sera en mesure de le garder assez longtemps. Mais comme cette reconnaissance n'a pas eu lieu au moment opportun, comme on aurait pu le souhaiter, on a fini avec les années—notamment à la dernière conférence à laquelle j'ai assisté parmi les peuples d'Asie et d'Afrique—à l'interpréter comme l'acceptation d'un principe de droit international qui remonte à 300 ou 400 ans.

J'aurais aimé que le premier ministre nous fasse part des points de vue des représentants asiatiques, qui ont apparemment changé d'attitude depuis les conférences auxquelles j'ai assisté, en ce qui concerne les mesures qu'on devrait et qu'on doit prendre pour sauvegarder et maintenir l'intégrité de Formose, avant qu'on fasse quoi que ce soit qui aboutira à sacrifier la population de cette île opposée au communisme, qui a maintenu ses positions depuis des années et qui constitue un bastion de la démocratie sur le flanc d'un grand pays communiste. On ne peut certes pas frapper à tout jamais d'ostracisme cinq ou six cents millions de personnes, mais on peut exiger comme préalable que, lorsque la Chine communiste sera reconnue ou admise aux Nations Unies, cette reconnaissance ou cette admission sera précédée d'une déclaration de ce pays assurant la défense des droits, la sauvegarde et même la vie de ceux qui nous ont été fidèles à Formose pendant si longtemps.

Une autre question soulevée était l'état de choses qui règne dans le Sud-Est asiatique. Selon le premier ministre, le communiqué indiquait que les premiers ministres avaient

assuré de leur appui le premier ministre de la Malaysia. Le libellé du communiqué comporte une légère différence puisqu'il indique qu'ils l'ont assuré...

...de leur sympathie et de leur appui relativement aux efforts qu'il déploie pour conserver l'indépendance souveraine et l'intégrité de son pays...

J'aimerais obtenir des explications sur cet aspect de la question. Hier, au comité des affaires extérieures, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait déclaré que le Canada fournissait toujours de l'aide, sous diverses formes, à l'Indonésie. Est-il logique d'accorder de l'aide ou de l'assistance à l'Indonésie, dont l'objet et le but, suivant les déclarations de M. Sukarno, sont la disparition de la Malaysia et la destruction du gouvernement de Tunku Abdul Rahman? J' imagine qu'on devrait étudier la question sur-le-champ, et que toute aide à laquelle on a fait hier allusion devrait cesser dès maintenant.

J'aimerais aussi que le premier ministre, quand il en aura l'occasion, fasse savoir à la Chambre et aux pays quel appui le Canada s'est engagé à fournir à la Malaysia. Le premier ministre de ce pays nous rendra visite dans quelques jours; j'espère qu'on indiquera très clairement alors quels engagements, s'il en est, le Canada a pris pour donner suite à ce passage du communiqué que je viens de mentionner.

Maintenant, monsieur l'Orateur, il est un autre sujet dont, chose étrange, le communiqué ne fait pas mention; c'est celui des forces du maintien de la paix relevant des Nations Unies. Le communiqué dit que le premier ministre s'est engagé à étudier des mesures d'ordre pratique. Qu'est-il advenu de l'idée, émise par le premier ministre, de la mobilisation de forces dans divers pays membres des Nations Unies, qui se tiendraient en état d'alerte? Suivant les nouvelles parues dans les journaux, l'idée a certainement été soumise à la conférence de Londres. Quelle a été l'attitude des pays du Commonwealth à cet égard? Au premier abord, il semble que la façon dont le communiqué passe sous silence toute initiative tendant au maintien de la paix, comme l'avait préconisé le premier ministre, indique qu'il y avait divergences de vues à ce propos parmi les premiers ministres. Ce ne sont là qu'une ou deux choses sur lesquelles, à mon avis, on devrait nous renseigner.

Quant à l'avenir, les vœux relatifs à l'instruction ont retenu mon attention. N'avons-nous pas, lorsque nous étions au pouvoir, préconisé l'échange d'étudiants au sein du Commonwealth? J'ai moi-même soulevé la